

Charte RSE

L'ESPRIT TC CONCEPT

TC Concept est spécialiste dans le négoce et le commerce de produits pour le transfert de fluides, avec pour mission d'offrir à ses clients des produits de qualité, éthiquement corrects et des services de livraison sur mesure. Nos commerciaux sont à l'écoute des clients, notre pôle projet répond à leurs besoins et nos hommes-experts définissent des solutions optimales. Nous offrons la possibilité à nos clients de venir chercher leurs produits dans nos magasins ou de les livrer où ils le souhaitent.

Nos Valeurs : le goût d'**Entreprendre**, l'**Ouverture d'esprit**, la quête de l'**Excellence** et le **Sens des responsabilités**.

Nos Principes : l'**Intégrité**, le **Respect**, le **Courage** et la **Transparence**

COMME ENTREPRISE

La politique de TC Concept est fondée sur un partenariat fort aussi bien avec ses clients qu'avec ses fournisseurs. Notre stratégie est de travailler aussi bien avec les PME qu'avec les grands groupes, en proposant une large gamme de produits de canalisation qui s'élargit en permanence, et différentes possibilités de communication (site web, contact par téléphone ou mail avec nos agences commerciales, visite commerciale).

Nous agissons avec intégrité et respectons les lois et réglementations françaises en matière sociale et économique.

Nous visons l'excellence et n'hésitons pas à nous remettre continuellement en question et à reconsidérer notre façon de travailler. Nous sommes certifiés ISO 9001 et nous sommes audités sur la mise en place et l'efficacité de nos actions d'amélioration permanentes.

COMME ENTREPRISE CITOYENNE RESPONSABLE

Conscient de l'importance du respect des Droits de l'Homme et de l'impact de nos activités sur l'environnement naturel, y compris sur la biodiversité, TC Concept s'engage à contribuer au développement durable pour les générations présentes et futures. Cela comprend les droits de la personne et la gouvernance dans notre chaîne d'approvisionnement, le respect éthique vis-à-vis de nos employés et de nos partenaires (clients et fournisseurs), l'identification, la prévention, l'atténuation et la prise en compte des effets négatifs sur l'environnement. Nous attendons le même engagement de la part de nos partenaires.

C'est pourquoi TC Concept recherchera activement et favorisera les partenaires qui partagent nos valeurs et nos principes.

Tel est l'esprit dans lequel nous travaillons au sein de TC Concept

Frédéric CHAMPENOIS

Président TC Concept



[Notre Charte RSE est également disponible en anglais]

Siège social : Le Rive de Saône, 41 quai Fulchiron – 69321 Lyon cedex 05

Téléphone siège social : 04.37.28.88.37

SAS au capital de 18 030 000 €. 799 283 254 RCS LYON. Siren : 799 283 254. APE 4669 B.

Siret : 799 283 254 00230. Code identification TVA : FR 74 799 283 254

Présentation

La Charte RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) de TC Concept est notre « Constitution de nos valeurs » qui guide notre action, inspire nos choix et fait vivre ces valeurs dans le quotidien professionnel de chaque collaborateur et dans nos relations avec nos clients et fournisseurs.

Le CSE, les Responsables de plateforme et d'agence et la Direction ont contribué à l'élaboration de notre Charte RSE. Elle est signée par notre Responsable des Ressources Humaines et notre Responsable QSE & Transport, et son Avant-propos signé par notre Président.

Notre Charte RSE aborde les thèmes suivants :

- **Environnement**
- **Droits de l'Homme et du travail**
- **Santé et sécurité au travail**
- **Protection des données**
- **Achats responsables**

Ainsi, notre Charte RSE explicite les règles de bonne conduite applicables à l'ensemble de nos employés et de nos partenaires (clients et fournisseurs).

Tout constat révélé de non-respect de l'une des règles notées dans cette Charte RSE pourra donner lieu à des sanctions proportionnelles à sa gravité et/ou répétition, et ce, quelle que soit la partie prenante concernée. Ces constats peuvent être signalés soit par écrit à leur interlocuteur direct (pour les clients et fournisseurs) ou oralement à leur supérieur hiérarchique (pour les employés et intérimaires TC Concept). Comme cela est noté dans notre « **Dispositif de recueil et de traitement des signalements** ». Ces constats devront ensuite être transmis par le supérieur hiérarchique concerné à notre Responsable des Ressources Humaines, qui le notera, le traitera avec les acteurs concernés, puis le communiquera à notre Président, afin de prendre des mesures adéquates.

Notre Charte RSE s'appuie sur les **Principes** suivants : **Respect, Intégrité, Courage et Transparence**.

Environnement

La protection de l'environnement, l'atténuation du changement climatique et la circularité dans la construction sont d'une grande importance pour TC Concept. L'impact environnemental de l'entreprise doit être minimisé, et la performance par rapport à l'environnement doit être améliorée en permanence. Cela comprend la réduction des émissions carbone, la protection de la biodiversité et des écosystèmes, l'utilisation durable des ressources ainsi que la propriété, l'acquisition ou l'utilisation responsable de terres.

Grâce à notre implantation au niveau national, comprenant 4 plateformes de distribution et 8 agences satellites rattachées chacune à l'une de nos plateformes, nous limitons les distances et les durées de transport pour la livraison de nos clients. De plus, toutes nos plateformes et agences offrent également un service « emporté » qui permet aux clients de venir récupérer sur place les produits qu'ils ont commandés. Ainsi, grâce à notre implantation et à notre service d'emporté, nous réduisons notre impact en CO2 aussi bien pour notre approvisionnement que pour la livraison de nos clients.

TC Concept réalise un tri sélectif sur ses plateformes de distribution en séparant le métal, le bois, le carton et le plastique du reste des déchets, afin de permettre leur recyclage ou leur valorisation par notre prestataire de collecte et de traitement de déchets.

Au niveau des emballages, TC Concept n'utilise que des emballages recyclables et a demandé à ses fournisseurs de ne pas utiliser d'emballage ou uniquement du film plastique pour les tubes.

TC Concept va également réaliser un Bilan Carbone de l'entreprise avec l'expertise de Bureau Véritas, en prenant en compte, entre autres, les éléments suivants : l'électricité, le chauffage, les procédés, le transport des personnes et des matières, les matériaux et services entrants, les déchets et l'utilisation des produits mis sur le marché.

Politique environnementale

Nos partenaires doivent établir, mettre en œuvre et maintenir une approche fondée sur les risques pour réduire ou éviter au minimum tout impact négatif de leurs activités, produits et services sur l'environnement.

Nos partenaires doivent prendre des mesures de précaution dès qu'il y a des raisons de croire qu'une action pourrait nuire à l'environnement ou à la santé publique, et s'efforcer de développer et de soutenir des techniques respectueuses de l'environnement dans leurs produits, procédés, conceptions et sélection des matériaux.

Nos partenaires doivent payer les coûts sociaux, environnementaux et économiques qui surviennent si leur entreprise cause des dommages à l'environnement.

Nos partenaires doivent contrôler, mesurer, documenter et planifier les travaux afin de minimiser l'impact environnemental de leurs activités dans les domaines suivants :

- Déchets
- Émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Pollution de l'air, l'eau et le sol
- Économie circulaire
- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Produits chimiques et substances dangereuses

C'est pourquoi TC Concept encourage ses partenaires à fixer leurs émissions de GES aux objectifs de réduction de la COP (Convention Of Parties, « Conférence des Parties »), appuyés par des cibles fondées sur des données scientifiques. Les fournisseurs ayant un impact matériel potentiel sur les émissions totales de GES de TC Concept doivent fournir les renseignements à TC Concept.

Droits de l'Homme et du travail

Le respect des droits de l'Homme et du travail revêt une grande importance pour TC Concept. Cela comprend le traitement équitable des employés dans le respect et la dignité, et éviter de causer ou de contribuer à la violation des droits de l'Homme et du travail. TC Concept veillera tout particulièrement à ce que ces droits soient respectés, non seulement au sein de l'entreprise mais aussi par ses partenaires.

Droits humains

Nos partenaires doivent être conscients et responsables de toute injustice ou discrimination affectant les droits humains qu'ils causent ou à laquelle ils contribuent, que ce soit au travers de leurs opérations, produits ou prestations de service

Esclavage moderne

L'esclavage moderne, y compris le travail forcé, servile ou obligatoire, la servitude, le recrutement trompeur, l'esclavage fondé sur l'ascendance et la traite des êtres humains sont inacceptables pour TC Concept. Il s'agit non seulement de tout travail effectué sans l'accord de la personne employée, mais aussi de tout cas de coercition, de menace, de tromperie, d'abus mental, physique et/ou de pouvoir.

Emploi d'enfants

Le travail des enfants est inacceptable pour TC Concept. Les partenaires doivent prendre des mesures pour interdire l'emploi d'enfants dans leur exploitation et leurs chaînes d'approvisionnement, et garantir des conditions de travail légales aux jeunes travailleurs.

L'âge minimum légal du pays de rattachement doit être respecté et le travail de nuit interdit pour les enfants.

Les jeunes travailleurs ne doivent pas effectuer de travail qui soit mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux ou interférant avec leur scolarité. Les jeunes travailleurs ne doivent pas travailler de nuit.

Discrimination, harcèlement et traitement dur ou inhumain

Nos partenaires doivent respecter la dignité, la vie privée et les droits de chaque employé. Aucun harcèlement ou abus physique ou mental ne doit être toléré que ce soit de façon verbale ou non verbale.

Nos partenaires doivent interdire tout comportement, langage ou contact physique déplacé, c'est-à-dire sexuel, coercitif, menaçant ou abusif.

Nos partenaires ne doivent pas faire de discrimination injuste lors de l'embauche ou au cours de l'emploi, que ce soit en raison de l'âge, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la religion, des convictions politiques, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, des capacités physiques ou de toute autre caractéristique protégée par la loi ou la Conventions de l'OIT.

Nos partenaires ne doivent pas donner d'avertissement public ou mettre en place un système de punition arbitraire.

Liberté d'association et négociation collective

Nos partenaires doivent reconnaître et respecter le droit de leurs employés à s'associer, s'organiser et négocier librement collectivement, conformément aux lois du pays dans lequel ils travaillent.

Nos partenaires doivent reconnaître l'importance de l'ouverture, de la communication et de l'engagement direct entre les employés et la direction.

Nos partenaires doivent permettre aux employés de nommer des représentants du travail indépendants, et de communiquer ouvertement avec la direction sur les conditions de travail, sans crainte de harcèlement, d'intimidation, de sanction, d'ingérence ou de représailles.

De même, les employés qui choisissent de ne pas participer à des associations de travailleurs doivent être respectés pour leur choix.

Heures de travail et rémunérations

Les heures de travail, les heures supplémentaires, les pauses et les congés doivent se conformer aux exigences légales ou aux conventions collectives applicables.

Les heures supplémentaires excessives ne doivent pas être la norme et doivent se faire sous le contrôle du Service des Ressources Humaines. Les employés doivent se voir offrir une rémunération et/ou des avantages, conformément aux exigences légales ou aux accords collectifs applicables.

Les employés doivent être informés de leurs conditions de travail, y compris leurs droits et obligations, dans leur langue maternelle ou une langue qu'ils comprennent, par exemple dans leur contrat de travail écrit.

Nos partenaires sont encouragés à fournir des conditions de travail qui permettent à leurs employés de s'épanouir aussi bien dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée, de bénéficier de temps de loisirs et de répondre à leurs responsabilités familiales.

Nous demandons aussi à nos partenaires d'appliquer des rémunérations équitables sans discrimination de genre.

Terres et ressources

Nos partenaires doivent être le propriétaire ou l'utilisateur légal et légitime de la propriété sur laquelle ils opèrent.

Nos partenaires doivent éviter tout préjudice social, sanitaire, environnemental ou économique, sur les terres ou ils opèrent, qu'elles lui appartiennent ou pas. Cependant, si l'un de ces préjudices devait avoir lieu, en supposant que cela soit arrivé de manière involontaire, des mesures devront être prises pour réduire au minimum les impacts et compenser les préjudices occasionnés.

En cas d'expropriation ou de relocalisation imposée, nos partenaires doivent s'assurer qu'un plan comprenant des indemnités, sera proposé à leurs employés de manière transparente dans le but de maintenir les moyens de subsistance et le niveau de vie des personnes concernées.

Santé et sécurité au travail

TC Concept s'engage à mettre tout en œuvre pour que nos collaborateurs ne souffrent d'aucun problème physique, psychologique ou moral, mineur ou majeur.

Conditions de travail

Nos partenaires doivent fournir un environnement de travail sûr et sain, et prendre toutes les mesures possibles pour empêcher tout incident ou accident de travail.

Nos partenaires doivent avoir une politique santé de leurs employés fondée sur les risques professionnels, y compris, par exemple, fournir des instructions pertinentes et une formation adéquate à tous leurs employés.

Les employés doivent avoir le droit de refuser l'exécution d'une tâche (droit de retrait), s'ils croient raisonnablement qu'elle présente un risque imminent et grave pour leur santé et leur sécurité.

Tous les lieux de travail, y compris les logements et cantines, doivent être régulièrement contrôlés pour maintenir des normes de sécurité et d'hygiène correctes.

Protection des données

De même que TC Concept s'engage à protéger les informations confidentielles de nos partenaires en appliquant le Règlement Général de Protection des Données (Règlement UE 2016/679) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous demandons à nos partenaires de respecter ce Règlement.

Achats responsables

TC Concept s'engage à mener ses activités avec une grande intégrité éthique dans la cadre de ses achats, en respectant les Réglementations françaises, européennes et internationales en vigueur, comprenant entre autres, les thèmes notés à continuation.

Devoir de diligence des chaînes d'approvisionnement

Afin d'éviter de financer des groupes armés, d'alimenter le travail forcé et d'autres violations des droits de l'Homme ou de contribuer à la corruption et au blanchiment d'argent, les fournisseurs, qu'ils soient fabricants ou vendeurs de produits, doivent s'assurer que les minerais extraits des produits vendus à TC Concept soient conformes au Règlement UE 2017/821 relatif aux minerais provenant de zones de conflit, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

TC Concept s'engage à ne pas être responsable, directement ou indirectement, de commercialiser des produits dont les minerais pourraient provenir de zones de conflit.

Anticorruption

Les fournisseurs doivent se conformer aux lois locales et aux conventions internationales anticorruption et ne pas se livrer à, ou amener TC Concept à s'engager, dans toute forme de pratique de corruption.

Les fournisseurs ne doivent rien offrir de valeur pour influencer indûment les employés de TC Concept ou des tiers, tels que des sous-traitants ou des fonctionnaires.

Les fournisseurs doivent éviter tous les conflits d'intérêts potentiels lorsqu'ils sont engagés avec TC Concept et informer TC Concept de tout conflit d'intérêts potentiel qui ne peut être évité.

Conflits d'intérêt

Par conflits d'intérêt réel ou potentiel, s'entend tout ce qui pourrait influencer ou donner l'impression d'influencer sur notre jugement et nos actes (par exemple, lorsqu'un parent travaille chez un de nos fournisseurs ou clients) ou lorsque nous occupons un poste, une fonction ou détenons un intérêt financier au sein de toute organisation qui est un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial de TC Concept, dès lors que leurs fonctions au sein de TC Concept nous permettent d'avoir une influence sur la relation.

De plus, tous les cadeaux et invitations offerts par nos fournisseurs doivent être symboliques et exceptionnels. Et dans ce cadre, tout cadeau ou invitation reçu doit être signalé à la Direction.

Les fournisseurs doivent s'engager dans le principe de précaution de conflit d'intérêt, avec un engagement d'intégrité, de transparence et de réactivité contre tout conflit d'intérêts.

Pratiques anticoncurrentielles

TC Concept s'engage à ce que les contacts avec les concurrents demeurent exceptionnels et limités à des sujets qui ne sont pas spécifiques, délicats ou stratégiques. Il est nécessaire d'éviter tout contact officiel avec les concurrents, même les événements mondains. Si au cours d'un contact « officiel » des sujets sensibles sont abordés, il faut refuser d'y répondre.

TC Concept ne collectera d'informations sur la concurrence que par des sources d'informations accessibles au public, tels que leurs rapports annuels, leurs stands lors de salons commerciaux, des articles dans des journaux ou revues spécialisés, ainsi que les données sectorielles agrégées non spécifiques aux sociétés.

TC Concept ne communiquera aucune information confidentielle sur nos fournisseurs pour les mettre en concurrence.

TC Concept s'abstient de tout agissement privant un concurrent d'une source d'approvisionnement et de tout dénigrement de nos concurrents (y compris faire une fausse déclaration sur leurs produits ou leurs services).

TC Concept ne partagera pas et n'échangera pas avec nos concurrents d'informations concernant les prix, les offres, les conditions générales de vente... Si un concurrent nous communique spontanément de telles informations, nous mettons immédiatement un terme à cette conversation et alertons la Direction.

Traçabilité des produits

TC Concept demande à ses fournisseurs de lui procurer les certificats matières nécessaires, afin de pouvoir les contacter en cas d'anomalie constatée par nos clients sur ces produits.

Spécifications d'achat produits

TC Concept rédige des Spécifications Techniques d'Achat (STA) de produits qui sont envoyées aux fournisseurs concernés pour en prendre connaissance et renvoyées signées pour acceptation. Nos Spécifications Techniques d'Achat peuvent être révisées grâce à un numéro de version pour les différencier. Toute nouvelle version de STA est envoyée aux fournisseurs concernés pour en prendre connaissance et à nous renvoyer signée, avec notre Charte logistique.

De plus, dans les commandes que nous effectuons à ces fournisseurs, nous mentionnons la STA avec la version courante, pour nous assurer que les produits fournis respectent bien les dernières spécifications qu'ils ont validés.

Communication de cette Charte

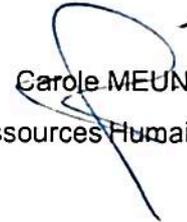
Notre Charte RSE est remise à tous nos nouveaux partenaires à l'ouverture de leur compte, ainsi qu'à nos nouveaux employés, afin de les informer des règles à respecter notées dans la présente Charte. Elle a également été envoyée par mail à nos principaux fournisseurs, et elle est disponible au grand public sur notre site Web (<http://tcconcept.fr>).

De plus, afin de s'assurer que nos employés et nos partenaires s'engagent à respecter les règles susmentionnées, TC Concept leur demande de nous la remettre datée, signée et cachetée.

IMPORTANT : TC Concept ne continuera pas à travailler avec les employés TC Concept et les partenaires si, de façon répétée, ils ne respectaient pas nos Principes.

Pascal BAUDIN
Responsable QSE & Transport

Carole MEUNIER
Responsable des Ressources Humaines



Acceptation du respect de la présente Charte

Je/Nous, employé TC Concept/représentant(s) autorisé(s) soussigné(s) du client/fournisseur, certifie/certifions par la présente, accepter et se conformer aux règles de la présente Charte.

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

SOCIETE :

Signature :

Cachet du client/fournisseur :

Siège social : Le Rive de Saône, 41 quai Fulchiron – 69321 Lyon cedex 05
Téléphone siège social : 04.37.28.88.37

SAS au capital de 18 030 000 €. 799 283 254 RCS LYON. Siren : 799 283 254. APE 4669 B.
Siret : 799 283 254 00230. Code identification TVA : FR 74 799 283 254